

Web conférence

Tout savoir sur le 100% santé

Mardi 26 novembre 2019



A solid blue circle containing the word "PLAN" in white, uppercase, sans-serif font.

PLAN

Rappels

- Le contrat complémentaire santé
- Le contrat responsable
- Les enjeux sociaux et fiscaux

La réforme du 100% santé

- Ce qui change
- Calendrier
- Mise en œuvre

Rappels : le contrat complémentaire santé

Définition

Le contrat complémentaire santé vient compléter les prestations des régimes obligatoires d'assurance maladie

Souscription

Le contrat complémentaire santé est souscrit auprès d'un organisme assureur :

Mutuelle

Institution
de
prévoyance

Société
d'assurance

2 types de
contrat

Contrat individuel

Contrat collectif

Rappels : le contrat « responsable »



Que Dit La Loi ?

Un contrat santé « responsable » respecte des obligations et des interdictions de prise en charge de dépenses fixées par la loi

2002

Contrats santé « solidaires »

➔ Contrats sans sélection médicale à la souscription et sans évolution du tarif en fonction de l'état de santé de l'assuré

2005

Contrats santé « solidaires et responsables »

➔ Contrats prenant en compte le respect du parcours de soins

2016

Evolution du contrat « solidaire et responsable »

➔ Contrats devant prendre en charge un panier de soins

2018

Evolution du contrat « solidaire et responsable »

➔ Contrats devant respecter un cahier des charges et notamment certains plafonds de remboursements

2020 et 2021

Evolution du contrat « solidaire et responsable »

➔ 100% santé

Rappels : Enjeux sociaux et fiscaux

Contrat responsable



Traitement social et fiscal de faveur

- Exonération des cotisations patronales aux cotisations de Sécurité sociale (dans certaines limites)
- Contributions salariales exonérées d'impôt sur le revenu (dans certaines limites)
- Taux minorée de la taxe sur les contrats d'assurance

Contrat non responsable



Pas de traitement de faveur

- Assujettissement des cotisations patronales aux cotisations de Sécurité sociale
- Contributions salariales assujetties à l'impôt sur le revenu
- Taux plein de la taxe sur les contrats d'assurance

A solid blue circle containing the word "PLAN" in white, uppercase, sans-serif font.

PLAN

Rappels

- Le contrat complémentaire santé
- Le contrat responsable
- Les enjeux sociaux et fiscaux

La réforme du 100% santé

- Ce qui change
- Calendrier
- Mise en œuvre

Le 100% santé : ce qui change

On se souvient

✓ Contrat responsable → contrat *complémentaire santé* qui respecte un cahier des charges

⚠ Si non responsable → pas de traitement social de faveur

Evolution au 1^{er} janvier 2020

Cahier des charges

Obligation de prise en charge à 100% de certains équipements en :



Dentaire



Optique

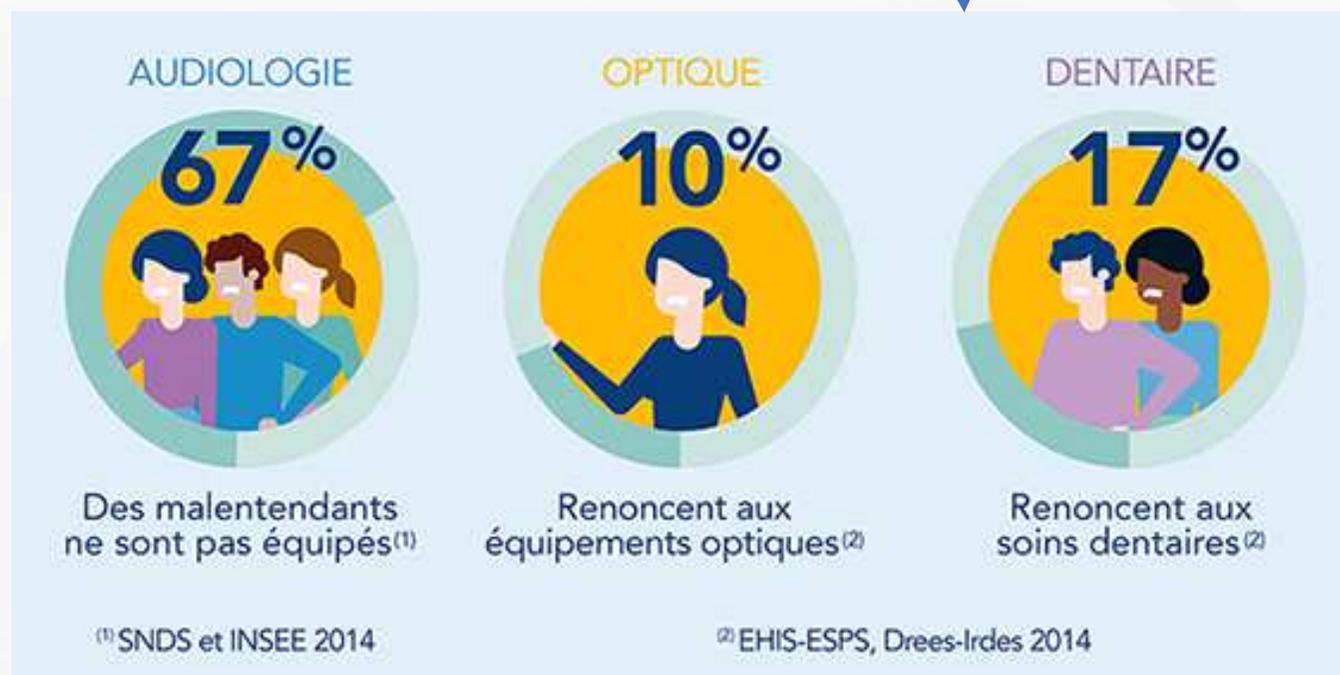


Prothèses auditives

CODE DE LA
SÉCURITÉ SOCIALE

Le 100% santé : Pourquoi cette obligation ?

→ Un renoncement aux soins, pour des raisons financières, trop important



Le 100% santé : Quelle mise en œuvre ?

1

Négociation des tarifs avec les professionnels de santé

→ Prix de vente limités

2

Augmentation des bases de remboursement de l'assurance maladie (dentaire et audioprothèse)

3

Augmentation des remboursements des organismes complémentaires

→ Obligation au titre du contrat responsable

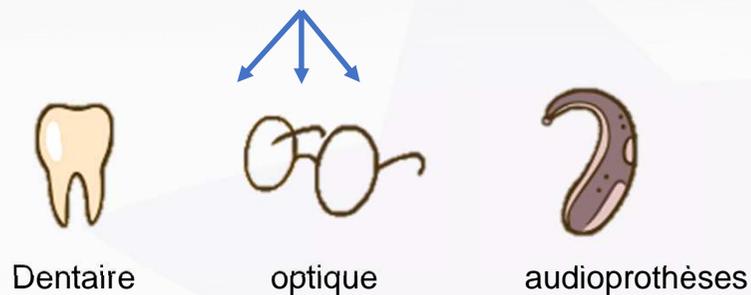
Le 100% santé : Quelle mise en œuvre ?

Augmentation des remboursements →



$$\begin{array}{r}
 + \text{ Remboursement Assurance maladie} \\
 + \text{ Remboursement complémentaire santé} \\
 \hline
 = \text{ Zéro reste à charge}
 \end{array}$$

Pour des « paniers » de soins définis



Calendrier de mise en œuvre



Le 100% santé : Quels « paniers » de soins ?

« Paniers » de soins définis par l'Assurance maladie et les professionnels de santé concernés

dentistes

opticiens

Audio-
prothésistes

Nouvelles conventions avec
les professionnels

Nouvelles nomenclatures

Instauration de plafonds sur le
prix de vente des équipements
et sur les honoraires

Tous les chirurgiens dentistes et distributeurs
d'équipements optiques et d'aides auditives devront
proposer des devis intégrant des offres **100% santé**



Le 100% santé : Quels remboursements ?

L'offre 100% Santé dentaire

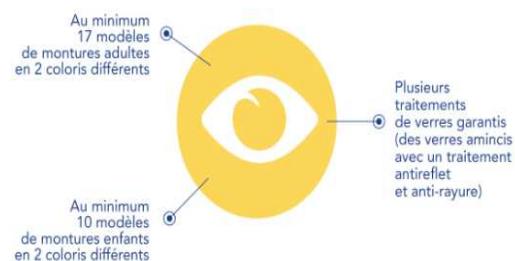
Le panier de soins est déterminé en fonction :
de la **dent traitée** (visible ou fond de bouche)



et des **matériaux** utilisés.

	Incisives à 1 ^{ère} prémolaire	2 ^{ème} prémolaire	Molaires
Couronne métallique	100 % remboursé	100 % remboursé	100 % remboursé
Couronne céramique avec zircon	100 % remboursé	100 % remboursé	Tarif maîtrisé
Couronne céramique sans zircon	100 % remboursé	Tarif maîtrisé	Tarif maîtrisé
Couronne céramo-métallique	100 % remboursé	Tarif maîtrisé	Tarif libre
Couronne céramo-céramique	Tarif libre	Tarif libre	Tarif libre

L'offre 100% Santé optique



- Verres de 95€ à 370€ en fonction de la correction
- La monture à 30€
- Intervalle de 2 ans pour changer (sauf enfants ou évolution de la vue)

L'offre 100% Santé audiologie



- Tous les types, couvrant l'ensemble des troubles auditifs et au moins 3 options parmi un panel de fonctionnalités
- Intervalle de 4 ans pour changer d'appareillage

Le 100% santé : Quels remboursements ?



Pour les prothèses dentaires, 3 paniers de soins seront créés.
 → Le choix du panier reste libre pour l'assuré.

PANIER DENTAIRE 100% REMBOURSÉ

Équipements essentiels
 intégralement remboursés

PANIER DENTAIRE À TARIFS MAÎTRISÉS

Équipements à tarifs plafonnés
 dont le remboursement dépend
 du contrat

PANIER DENTAIRE TARIFS LIBRES

Équipements à tarifs libres
 dont le remboursement dépend
 du contrat

IMPACTS SUR LES TARIFS DES CHIRURGIENS-DENTISTES

- Fixation d'honoraires limites de facturation pour tous les actes
- Augmentation de la base de remboursement de certains actes

- Fixation d'honoraires limites de facturation
- Augmentation de la base de remboursement des couronnes
- Diminution de la base de remboursement des inlays-core

- Honoraires libres

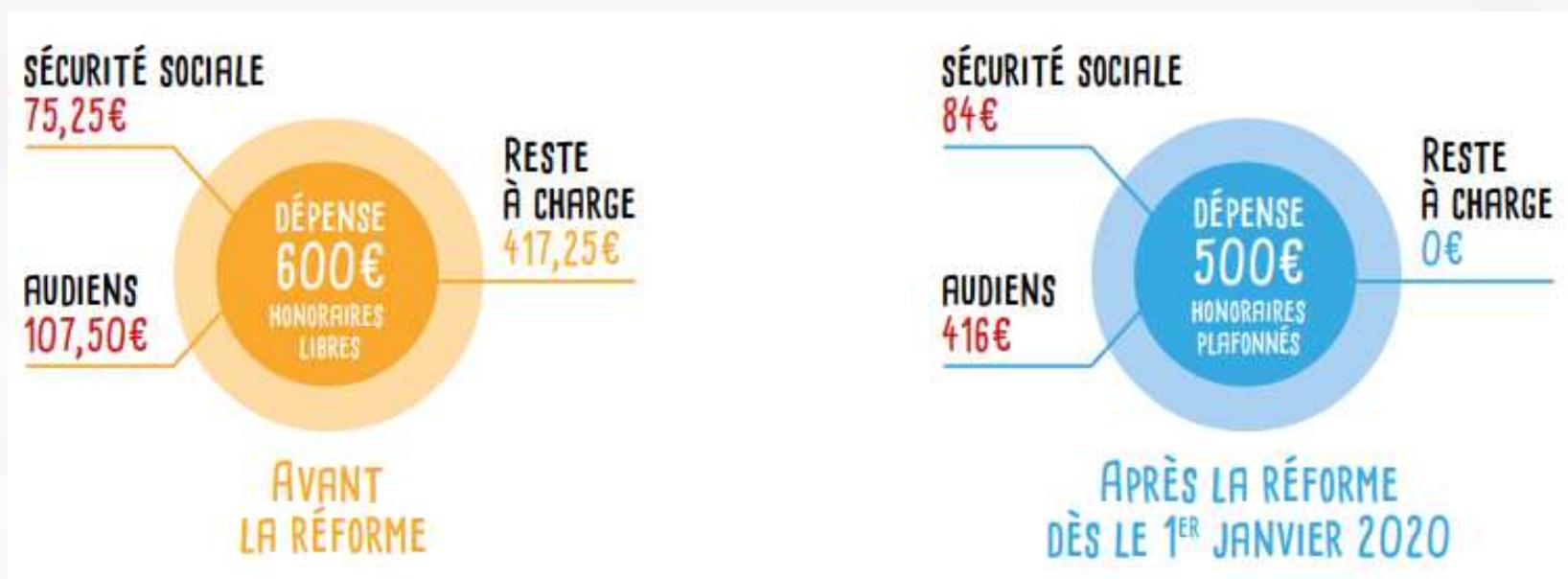
Le 100% santé : Quels remboursements ?

Exemple

Pose d'une prothèse dentaire céramo-métallique sur une dent visible.

→ Eligible au panier 100% santé

→ Garantie du contrat = 170% de la base de remboursement (y compris Assurance maladie)



Le 100% santé : Quels remboursements ?



Pour l'optique, 2 paniers de soins seront créés.

→ Le choix du panier reste libre pour l'assuré.

PANIER OPTIQUE 100% REMBOURSÉ

Équipements essentiels
intégralement remboursés

COMPREND LES ÉQUIPEMENTS PRÉ-DÉFINIS DE « CLASSE A »

- Verres pour tous les types de défauts visuels, esthétiques (amincis, anti-reflet et anti-rayures obligatoires)
- Montures aux normes Européennes dont le prix ne peut excéder 30€

Chaque opticien doit présenter au minimum 17 modèles différents de montures adultes en 2 coloris et 10 modèles de montures enfants en 2 coloris

PRIX DE VENTE ET PRISE EN CHARGE PAR L'ASSURANCE MALADIE

- Les prix de vente des équipements sont plafonnés
- La prise en charge par l'Assurance Maladie est améliorée

PANIER OPTIQUE À TARIFS LIBRES

Équipements à tarifs libres dont le remboursement dépend du contrat

COMPREND LES ÉQUIPEMENTS DE « CLASSE B »

- Libre choix des techniques et des matériaux
- Verres pour tous les types de défauts visuels
- Qualité anti-reflet, anti-rayures et amincis optionnels
- Montures conformes aux normes Européennes

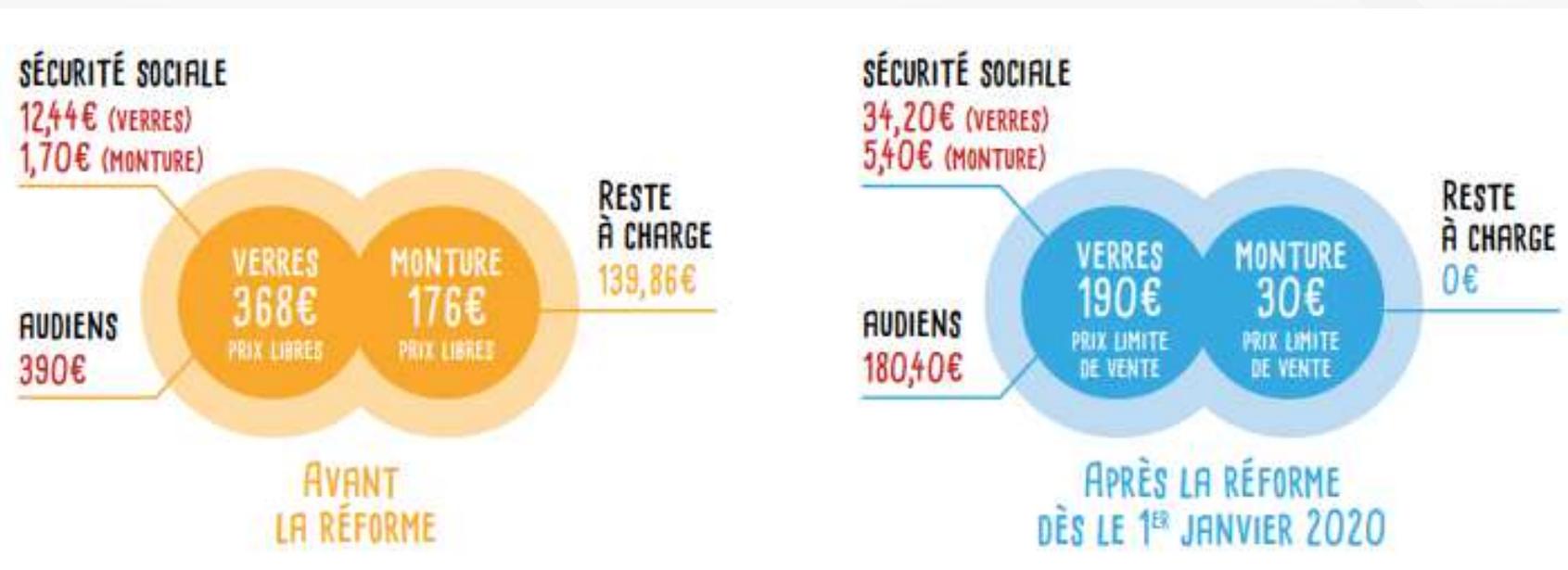
- Les prix de vente sont libres
- La prise en charge par l'Assurance Maladie diminue

Le 100% santé : Quels remboursements ?

Exemple

Achat de verres multifocaux et d'une monture pour un adulte appartenant à la classe « A »

- Eligible au panier 100% santé
- Garantie du contrat = forfait de 390 €



Le 100% santé : Quels remboursements ?



Pour les aides auditives, 2 paniers de soins seront créés.
 → Le choix du panier reste libre pour l'assuré.

PANIER AUDIOLOGIE 100% REMBOURSÉ

Équipements essentiels
intégralement remboursés

COMPREND LES ÉQUIPEMENTS PRÉ-DÉFINIS DE « CLASSE A »

- Appareils répondant à tous les types de défauts auditifs
- Tous types d'appareils : contour d'oreille, intra auriculaire ...
- 12 canaux de réglage
- Fonctionnalités diverses : anti-acouphène, bluetooth, réducteur du bruit du vent...
- 30 jours d'essai avant l'achat
- Services et entretien inclus
- 4 ans de garantie
- Prestations de suivi

PRIX DE VENTE ET PRISE EN CHARGE PAR L'ASSURANCE MALADIE

- Prix limites de vente dès 2019, et diminués les années suivantes
- Augmentation progressive des bases de remboursement de l'Assurance Maladie (de 199,71 € à 400 € pour les +20 ans)

PANIER AUDIOLOGIE À TARIFS LIBRES

Équipements dont le remboursement dépend du contrat

COMPREND LES ÉQUIPEMENTS DE « CLASSE B »

- Libre choix des techniques et des matériaux
- Appareils pour tous les types de défauts auditifs
- Services et entretien inclus

- Tarifs libres
- Augmentation progressive des bases de remboursement de l'assurance Maladie

Le 100% santé : Quels remboursements ?

Exemple

Achat d'un appareil auditif pour un adulte appartenant à la classe « 1 »

- Eligible au panier audiologie 100% santé
- Garantie du contrat = 400 % de la base de remboursement (y compris part de l'Assurance maladie)



Le 100% santé : En pratique pour l'assuré

1

- Je vais chez un dentiste
- Je vais chez un opticien
- J'ai besoin d'un aide auditive

Ces professionnels de santé me proposent au moins un devis comportant une offre *100% santé*

2

J'ai le choix

- Offre 100% santé → Aucun reste à charge
- Offre tarif libre → Reste à charge variable selon le contrat

Le 100% santé : En pratique pour l'entreprise



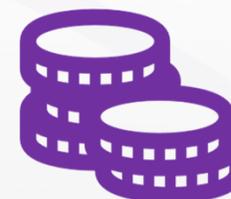
Coté contractuel Organisme assureur / entreprise

- Envoi d'une lettre avenant et d'un courrier d'accompagnement
- Envoi des certificats et des notices d'information actualisées



Mise en conformité de l'acte fondateur

- Si la DUE décrit les garanties
→ mise en conformité avec le nouveau cahier des charges des contrats responsables
Objectif : continuer à bénéficier du régime social de faveur



Coté financier Organisme assureur / entreprise

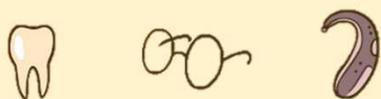
- Pas d'augmentation en prévision de l'entrée en vigueur
- Augmentations mécaniques si dégradation des comptes

Le 100% santé : En résumé

100% santé

- Des paniers de soins dédiés → Optique, dentaire et audition
- Une amélioration des remboursements → Aucun reste à charge

1^{er} janvier 2020



- 100% santé dentaire partiel
→ Couronnes et bridges
- 100% santé lunettes de vue

1^{er} janvier 2021



- 100% santé dentaire intégral
→ Prothèses mobiles...
- 100% santé aides auditives

Prochaine

Web conférence



- Vendredi 20 décembre 2019
- ⌚ 10h00 à 10h30
- ➔ Les évolutions réglementaires de 2020
- @ <https://webikeo.fr/webinar/2020-quels-changements-reglementaires-1/share>



Informations employeur
01 73 17 39 32